

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup).

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2019 portant nomination au conseil scientifique de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup).

Arrête

Article 1er

M. Pierre ROUPPERT, directeur de la sécurité et de la qualité des aliments chez BioMérieux (Craponne), est nommé membre du conseil scientifique de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) en remplacement de M. François LACOSTE.

Article 2

La directrice générale de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 13 Octobre 2021

Pour le Ministre et par délégation :

La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche



Valérie BADUEL